



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18157792

Tribunal de Commerce du Hainaut

- Division Charieroi -

Entré le 17 OCT. 2018

Le Greffier

Greffé

N° d'entreprise : 0876 125 675

Dénomination
(en entier) : DU DEBUT A LA FAIM

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Liège 9 bte - 6180 Courcelles

Objet de l'acte : Transfert de siège social - Démission de gérant(s) - Nomination de gérant(s) -
Structure du capital

Le 1 octobre 2018, s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société privée à responsabilité limitée DU DEBUT A LA FAIM.

Présence

Sont ici présents les associés suivants représentant la totalité du capital social :

- Monsieur SITA Pasquale, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 680722-029-12, domicilié (e) à Rue des Bonniers 59 - 7331 Saint-Ghislain, détenant 0 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Monsieur MARTELOTTA Bruno, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 850604-393-53, domicilié (e) à Rue de Nivelles 167 - 7170 Bellecourt, détenant 92 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Monsieur FRANZE Luigi, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 810516-269-17, domicilié (e) à Rue Léopold Castelain 34 - 7170 Fayt-Lez-Manage, détenant 92 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Monsieur BUTTITTA Federico, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 970211-571-83, domicilié (e) à Rue du Chocolatier 20 - 7100 La Louvière, détenant 2 part(s) sociale(s) ou action(s).

Ordre du jour de l'assemblée générale :

La présente Assemblée Générale Extraordinaire est réunie avec l'ordre du jour à adopter suivant :

- Procéder au transfert de siège social à Rue Louis Debrouckère 31 à 7100 La Louvière et ce à partir de ce jour.
- Procéder à la démission du gérant SITA Pasquale et nommer Monsieur MARTELOTTA Bruno à cette même date à partir de ce 01 10 2018.
- Faire lecture de la structure et détention du capital à ce jour.

Résolutions

L'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Procéder au transfert de siège social à Rue Louis Debrouckère 31 à 7100 La Louvière et ce à partir de ce jour.
- Procéder à la démission du gérant SITA Pasquale et nommer Monsieur MARTELOTTA Bruno à cette même date à partir de ce 01 10 2018.
- L'actionnariat actuel est composé par Messieurs MARTELOTTA Bruno (92 parts), FRANZE Luigi (92 parts) et BUTTITTA Federico (2 parts).

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se clôture par la rédaction d'un procès verbal qui est signé par tous les associés.

MARTELOTTA Bruno

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2018 - Annexes du Moniteur belge